



Modalités et conditions de l'événement

En signant ci-dessous, le soussigné (le « représentant de l'équipe ») comprend et accepte les conditions d'inscription suivantes à la Coupe du monde de hockey CARHA 2023 (« l'événement ») au nom de son équipe (une « équipe participante ») et pour chaque joueur participant (un « joueur participant »):

1. L'inscription d'une équipe participante nécessite un dépôt non remboursable de 350.00 \$ CAD.
2. Toutes les équipes participantes qui se situent en dehors d'un rayon de 150 kilomètres de Richmond, en Colombie-Britannique, ou d'une heure et demie de route, de traversier ou autre, sont considérées comme des « équipes de voyage » et doivent acheter le forfait hôtelier officiel de l'événement (le « forfait hôtelier de l'événement ») organisé par CARHA Hockey. Il n'y a aucune exception à cette règle.
3. Les équipes de voyage acceptent et comprennent que l'inscription à l'événement engage l'équipe de voyage à un forfait hôtelier de l'événement de sept nuits. CARHA Hockey veillera à ce que chaque équipe de voyage dispose d'un hébergement confirmé. Toute équipe de voyage ou tout joueur de ladite équipe de voyage qui ne séjourne pas dans l'un des hôtels désignés par CARHA Hockey dans la liste des hôtels de l'événement sera expulsé du tournoi et n'aura droit à aucun remboursement.
4. Toutes les équipes de voyage sont tenues de verser un dépôt de 100 \$ CAD (non remboursable) pour chaque joueur participant et invité. Veuillez noter que les enfants âgés de moins de dix-huit (18) ans ne sont pas tenus de prendre le forfait hôtelier de l'événement s'ils séjournent dans la même chambre que leur(s) parent(s).
5. Avant de procéder au classement et à la soumission de votre choix d'hébergement, veuillez revoir les informations clés pour chaque ensemble d'hébergement possible sur <https://carhahockeyworldcup.ca/partner-hotels/>. Toutes les équipes de voyage doivent soumettre leurs préférences en matière d'hébergement à CARHA Hockey. CARHA Hockey fera de son mieux pour affecter chaque équipe de voyage à son choix préféré, mais ne peut garantir la disponibilité du premier choix. Des facteurs tels que l'inscription des équipes, le paiement des dépôts, le nombre de chambres requises et divers autres facteurs auront un impact sur la détermination de l'hôtel qui sera sélectionné. CARHA Hockey confirmera l'hôtel dans lequel vous séjournerez à l'approche de l'événement.
6. Tous les joueurs participants d'une équipe de voyage doivent séjourner dans le même hôtel. Ceci est essentiel d'un point de vue logistique pour assurer le bon fonctionnement des navettes pendant les matchs. Les joueurs participant d'une équipe de voyage bénéficieront d'un transport en autobus; aller et retour à chacun de leurs matchs. Les horaires des autobus seront affichés dans le hall de tous les hôtels officiels de l'événement. Les listes préliminaires doivent être soumises avant le **15 septembre 2022**, et les listes définitives des équipes doivent être soumises avant le **31 décembre 2022**. Toute modification effectuée ultérieurement doit être approuvée par le directeur technique et doit être d'âge et de calibre similaires.



7. Les joueurs participants, les officiels de l'équipe et leurs invités sont responsables de leurs propres repas chaque jour. Par ailleurs, tout transport autre que les transferts de l'aéroport, les navettes de l'événement aller et retour pour chaque match du tournoi, et notre navette aléatoire est de la responsabilité de chaque joueur participant. Les navettes de l'événement sont strictement destinées à être utilisées pour se rendre à chacun des matchs du tournoi de votre équipe et en revenir, pour retourner aux hôtels et au village des athlètes.
8. Les frais annexes de l'hôtel, y compris, mais sans s'y limiter, le service de chambre, les frais de téléphone, le stationnement et autres dépenses diverses sont à la charge exclusive du joueur participant ou de ses invités. Pour davantage de précision, le forfait hôtelier de l'événement ne comprend pas les frais d'hôtel annexes.
9. Le **lundi 16 janvier 2023 à 15 h 00 HNE**, CARHA Hockey verrouillera temporairement le système et toute modification des listes de chambres et/ou des exigences en matière de chambres devra être approuvée par CARHA Hockey. TOUTE modification effectuée ultérieurement sera de la seule responsabilité du représentant de l'équipe ou du joueur participant, y compris le paiement de tous les frais ou charges supplémentaires (sans exception).
10. Le soussigné reconnaît qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de modification, d'annulation ou de départ anticipé de la réservation d'une chambre.
11. Tous les forfaits hôteliers et les frais d'inscription des équipes participantes doivent être payés en totalité avant le **31 octobre 2022** et sont considérés comme non remboursables. Veuillez soumettre vos dépôts pour le forfait hôtelier de l'événement dès que possible par le biais de votre profil en ligne sur notre site de la Coupe du monde de hockey CARHA www.carhahockeyworldcup.ca ou en nous contactant à carhahockeyworldcup@carhahockey.ca
12. Tous les joueurs participants doivent, sur demande, fournir au Comité organisateur du tournoi une pièce d'identité avec photo pour confirmer leur identité et leur âge. Le non-respect de cette règle peut entraîner la suspension du joueur participant et/ou de l'équipe participante.
13. La représentation trompeuse de tout type d'information par une équipe participante ou un représentant d'équipe ne sera pas tolérée. Tout joueur participant et/ou représentant d'équipe qui fournit des informations inexactes sur l'âge d'un joueur, son expérience de jeu ou les résultats de matchs précédents peut entraîner la suspension d'une équipe participante ou d'un joueur participant ou son retrait des matchs de l'événement.
14. Les équipes qui se rendent à l'événement sont responsables de la coordination, de la réservation et du paiement de tous les frais de voyage à destination et en provenance de la ville hôte de Richmond, en Colombie-Britannique.
15. Des navettes réservées au tournoi seront prévues pour accueillir toutes les équipes de voyage arrivant à l'aéroport international de Vancouver. Toutes les informations pertinentes concernant les



vols, notamment la compagnie aérienne, le numéro de vol et les heures d'arrivée et de départ, doivent être envoyées à CARHA Hockey avant le **31 décembre 2022**.

16. Tous les joueurs participants doivent faire preuve de professionnalisme et de cordialité tout au long de la semaine, tant sur la glace qu'en dehors. Le soussigné reconnaît que tout incident que le Comité organisateur du tournoi juge inapproprié peut entraîner la suspension d'un joueur participant ou d'une équipe participante de tout autre événement, le retrait de leur hôtel et l'expulsion future d'autres événements sanctionnés par CARHA Hockey. Il est convenu qu'aucun remboursement ne sera effectué pour les situations qui relèvent de celles décrites dans le présent document.
17. Les disputes ne seront tolérées dans aucun match et entraîneront une suspension automatique d'un match. Le Comité disciplinaire du tournoi a le droit de réexaminer tout incident survenu au cours d'un match et a le droit de prolonger la durée de la suspension ou d'expulser le joueur participant de l'événement. Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance et être en accord avec toutes les règles officielles du tournoi qui peuvent être consultées sur le site :
<https://carhahockeyworldcup.ca/tournament-rules/>
18. Les recours relatifs à toute décision prise sur la glace ou hors glace, y compris les résultats de l'arbitrage, doivent être adressés au Comité disciplinaire du tournoi dans les vingt-quatre (24) heures suivant la cause du recours. Des frais administratifs de 50 \$ CAD doivent être payés avant que tout recours soit examiné par le Comité disciplinaire du tournoi.
19. L'abus réel ou perçu des arbitres, des employés de l'événement, des bénévoles de l'événement, de la direction de l'aréna, des représentants de l'hôtel, du personnel du site ou des employés de CARHA Hockey ne sera pas toléré. Si un incident survient où un joueur participant ou un officiel de l'équipe, un participant, un membre de la famille, un conjoint, un invité ou un affilié de l'équipe fait preuve d'une conduite non professionnelle, la personne en question et/ou l'équipe entière peut être expulsée de l'événement ou faire l'objet de mesures disciplinaires supplémentaires. Il est convenu qu'aucun remboursement ne sera effectué pour les situations qui relèvent de celles décrites dans le présent document.
20. Les joueurs participants et les officiels de l'équipe sont seuls responsables de leurs actions. Tout dommage causé à l'hôtel ou aux chambres d'hôtel, aux navettes, aux arénas et aux vestiaires, aux lieux de rencontre ou à toute installation publique ou privée à Richmond, en Colombie-Britannique, relève de la seule responsabilité de la ou des personnes concernées. Tous les coûts ou frais associés à ces dommages doivent être payés directement par la personne ou l'équipe concernée. Le soussigné accepte que CARHA Hockey ne soit pas tenu responsable de tout dit dommage et que l'individu spécifique, le joueur participant ou l'équipe participante puisse avoir à résoudre tout problème avec les autorités policières locales (Gendarmerie royale du Canada).
21. Les joueurs participants ou les officiels d'équipe qui semblent être sous l'influence de l'alcool et/ou de drogues ne sont pas autorisés à jouer dans les matchs de l'événement ou à participer aux



activités liées à l'événement pour leur sécurité et celle des autres et peuvent se voir refuser l'accès aux installations de l'événement.

22. Les comités organisateurs et disciplinaires du tournoi auront le dernier mot quant à toutes les questions relatives au jeu et à l'événement, à leur seule et absolue discrétion.
23. Veuillez noter que toute modification des listes d'équipes, des listes d'hôtels ou toute demande spéciale effectuée après le verrouillage du système ne sera acceptée que par écrit à l'adresse suivante : carhahockeyworldcup@carhahockey.ca et doit être approuvée exclusivement par CARHA Hockey.
24. Le soussigné reconnaît qu'en s'inscrivant à l'événement, toutes les équipes participantes à la Coupe du monde de hockey CARHA acceptent d'indemniser et de libérer l'événement et CARHA Hockey, ses sociétés ses filiales, ses sociétés affiliées, ses dirigeants, ses directeurs, ses employés, ses agents, ses commanditaires et ses représentants de toute responsabilité à l'égard de toute blessure personnelle, de tout dommage matériel, de toute perte, de toute responsabilité ou de toute réclamation de responsabilité, de toute dépense, de toute amende et de toute pénalité, y compris les frais juridiques raisonnables, causés par tout acte fautif ou négligent, toute erreur ou toute omission de notre part ou de la part de nos agents, de nos employés ou de nos représentants, y compris les bénévoles de l'événement.

Nom du représentant de l'équipe
(en caractères d'imprimerie)

Nom de l'équipe

Signature

Date